

DÉCEMBRE 2025
N° 113

Info Verdun

Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT

Monique VIDAL,

Serge PELISSIER,

Elodie OURLIAC.

Jean Pierre GUIRAUD



Mairie de Verdun-en-Lauragais

Secrétariat

Ouverture :

Lundi, jeudi, vendredi

De 10h à 12h

Tél: 04 68 94 21 72

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

www.mairieverdunenlauragais.com

Le mot du maire

Cet été a été marqué par deux épisodes de canicule, non seulement chez nous, mais aussi dans toute la France. Les incendies de forêt, en particulier ceux des Corbières et d'autres régions, ont occupé une place centrale dans l'actualité tout au long de la saison.

Cette année, le comité des fêtes a pris la décision de délocaliser notre fête de village. Cette expérience s'est révélée concluante et sera renouvelée en 2026, avec des améliorations et quelques recommandations à prendre en compte.

L'été est désormais derrière nous, laissant place à un hiver qui s'installe après un automne clément. Cette saison apporte son lot de contraintes, mais aussi de joies, notamment avec l'approche de Noël qui saura redonner le sourire et la gaieté aux petits comme aux grands pendant quelques jours.

Ensemble, tournons la page de cette année. En cette période enchantée, laissons-nous emporter par la magie de Noël, avec toutes les illuminations qui annoncent les préparatifs de cette fête familiale où le partage, la bienveillance, l'amour et la solidarité sont toujours au rendez-vous.

Oublions le quotidien pendant quelques jours et profitons de nos familles et amis en cette fin d'année.

Accueillons 2026 avec l'espoir qu'elle soit meilleure que la précédente. Qu'elle soit une année de réussite, de santé et de prospérité pour notre communauté.

Je souhaite à chacun de vivre des fêtes paisibles, joyeuses et pleines d'espoir.

Tout le conseil municipal vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour de très belles fêtes de fin d'année.
Joyeux Noël à tous.

Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

SUEZ-Lyonnaise des eaux

Urgences: 09 77 40 11 41

Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h

Mercredi 8h-12h / 14h-17h

Gendarmerie de Castelnau-d'Oléron

04 68 23 10 70



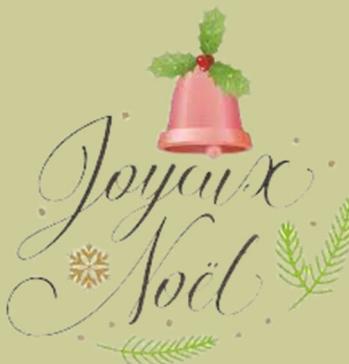
Les principales décisions du conseil municipal (Réunions des 10 juin, 9 septembre et 4 novembre 2025)

Il convient de présenter une demande de subvention au SYADEN (syndicat d'électricité) pour la réalisation d'une deuxième tranche de travaux de rénovation de l'éclairage public et de mise en place d'un éclairage intelligent. Ce projet s'inscrit dans le cadre des économies d'énergie. Accord des élus.

Le conseil municipal adopte les propositions de la maire concernant l'organisation du temps de travail des agents communaux et la rémunération des heures supplémentaires et complémentaires qu'ils pourraient effectuer.

La maire présente le projet d'adhésion au service de protection des données et cybersécurité proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude (les collectivités territoriales traitent de nombreuses données personnelles : fichiers des ressources humaines, etc....). La nécessité pour les structures publiques de prendre en compte les exigences relatives aux traitements de données à caractère personnel a été renforcée par le « Règlement général sur la protection des données » qui rend obligatoire la désignation d'un « délégué à la protection des données ». Ces mêmes structures publiques doivent faire face aux cyberattaques. Aussi le centre de gestion propose les services d'agents qualifiés afin de permettre aux collectivités de répondre à leurs obligations et les aider à réagir rapidement en cas d'incidents. Le conseil municipal autorise la maire à signer la convention d'adhésion.

En raison de l'expiration prochaine de l'emploi de la secrétaire de mairie, le recrutement d'un agent s'avère nécessaire. Le conseil municipal décide donc de la création, à compter du 1^{er} mars 2026, d'un emploi permanent de secrétaire général(e) de mairie à raison de 20 heures hebdomadaires. Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de trois ans.



École des racines et des ailes

Rentrée scolaire, que du plaisir !

Douze élèves occupent les bancs de notre classe pour cette année (1MS, 2GS, 1CP, 3CE1, 2CE2, 2CM1, 1CM2).

Le thème scolaire sera cette année « les contes ».

Cinq périodes, sorcières, animaux, princesses, loups et ogres.

Un marché de Noël, organisé par les représentantes des parents d'élèves, aura lieu **le jeudi 18 décembre** salle « lo molin ». Les élèves fabriqueront en classe des objets, vendus au marché de Noël. Les gains seront reversés à l'école afin de financer les sorties scolaires. Lors du marché de Noël, une tombola sera également organisée.

Le carnaval de l'école aura lieu le 17 Février 2026.

Les élèves bénéficient d'un cycle de natation (dix séances) à la piscine de Castelnau-d'Àuby, du 3 novembre 2025 au 23 janvier 2026.

Petit rappel des dates des vacances scolaires 2025-2026 pour notre zone C

Noël du samedi 20/12/2025 au lundi 5/01/2026

Hiver du samedi 21/02/2026 au lundi 9/03/2026

Printemps du samedi 18/04/2026 au lundi 4/05/2026

Pont de l'Ascension du jeudi 14 mai 2026 au lundi 18 mai 2026

Eté le samedi 4 Juillet 2026

Souhaitons une belle année scolaire à tous nos élèves !!

Liste de mail

Pour faire partie de la liste de mails de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre mail au secrétariat de la mairie.

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël à nos aînés aura lieu le **samedi 20 Décembre** à partir de **14 heures**. En cas d'absence, vous pourrez récupérer votre colis auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Vœux du Maire 2026

Le Maire et le conseil municipal vous attendent le **samedi 10 janvier 2026 à 18 h** à la salle des fêtes du Village de vacances « lo molin » de Verdun pour vous présenter leurs meilleurs vœux autour d'un apéritif dînatoire.

La piscine s'est rendormie

Cette année pas de fréquentation exceptionnelle mais pendant les périodes de canicule de cet été la piscine fût une source de rafraîchissement pour certains verdunois mais aussi des gens de la montagne noire. Pas de problème majeur grâce à nos agents techniques, Jean-Louis et Benjamin, qui ont œuvré tout l'été pour que tout se passe au mieux.

Remercions Guilhem et Amélie à la billetterie ainsi que Baptiste et José nos maîtres-nageurs qui ont veillé pendant deux mois sur nos baigneurs.

La recette des entrées cette année a été de 2070 €.

A l'année prochaine !!!



Un verdunois a fêté 100 ans, le deuxième du village.

Denis AUBERT a fêté ses cent ans le 14 septembre 2025, entourée de l'ensemble de sa famille.

Une rencontre avec les représentants de la mairie a été organisée ; un très bon anniversaire lui a été souhaité avec une corbeille de friandises et le champagne bien entendu.

Les verdunois et les verdunoises adressent à Denis leurs meilleurs vœux .



Quand les municipaux s'attaquent à de gros chantiers.

Le rôle des employés communaux est fondamental et souvent sous-estimé : ils sont les artisans invisibles mais indispensables de la qualité de vie dans nos communes.

Chargés de l'entretien courant des bâtiments et de la voirie, il leur est confié parfois des travaux de plus grande importance.

Ainsi, récemment, se dotant du matériel nécessaire, ils ont comblé un trou béant qui avait été constaté sur la route de Verdun à Jean-Raymond, au niveau de Pennavayre. ; à cette occasion, il a été découvert, sous la chaussée, un grand caniveau en pierres de taille, recouvert de dalles dont l'une avait glissé. Une construction digne des Romains mais certainement plus récente.

De même, ils ont déplacé, avec l'aide d'une entreprise locale, la croix de Jean-Raymond, dont le socle, heurté par un véhicule lourd, avait été descellé et présentait un risque de chute.

La croix, placée au centre de la place, présentait en outre un danger pour la circulation, notamment de nuit, et une gène pour les manœuvres de l'autocar scolaire, du camion de ramassage des ordures ménagères et éventuellement des véhicules de lutte contre l'incendie.

Rénovée, elle est désormais mise en valeur à proximité de son emplacement initial, sur une parcelle communale surélevée.



« Au Balcon » c'est fini !!

Début Novembre, Mme Corine Weltman a signé l'état des lieux de sortie de l'espace « AU BALCON ». En effet l'emploie qu'elle occupe désormais à temps complet ne lui permet plus de continuer cette exploitation.

Cet espace de convivialité, lieu de rencontres entre amis, voisins, aux adeptes de la pétanque est désormais libre pour de nouveaux exploitants. Il comprends une cuisine opérationnelle et professionnelle, du mobilier en salle, une terrasse équipée et un espace vert aménageable.

Pour tout renseignements la Mairie se tient à votre écoute.

Nouvelles règles pour les élections municipales 2026

La loi n° 2024-237 du 22 mars 2024 a modifié en profondeur les règles applicables aux communes de moins de 1 000 habitants, supprimant notamment le panachage, qui était la caractéristique principale de ce scrutin.

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

L'essentiel de la loi

-1^{ère} règle : respect de la parité

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

- 2^{ème} règle : respect de l'effectif

Plusieurs possibilités :

la liste peut comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir : **effectif légal prévu par la loi**

la liste peut comprendre jusqu'à deux candidats de plus que l'effectif légal : **candidats supplémentaires** (appelés à pourvoir les postes vacants en cours de mandat)

la liste peut être incomplète et comprendre jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal .

L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des suffrages exprimés ; le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis.

Dans les autres hypothèses, il y a nécessité d'organiser un second tour. Les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Les sièges des conseillers municipaux sont alors répartis comme suit :

Attribution de la prime majoritaire : la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix obtient la moitié des sièges du conseil municipal.

Répartition à la représentation proportionnelle en fonction du quotient électoral. Le quotient s'obtient par le rapport total des suffrages exprimés/nombre de sièges restant à répartir, le nombre de sièges par liste s'obtient par le rapport suffrages obtenus par chacune des listes/quotient électoral.

Répartition des sièges, éventuellement restants, selon la méthode de la plus forte moyenne qui s'obtient par le rapport suffrages obtenus par la liste/nombre de sièges obtenus plus un siège supplémentaire fictif.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne sur le site du service public et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.



Comité des fêtes de Verdun-en-lauragais

Assemblée générale

Le 3 octobre 2025, le comité des fêtes de Verdun-en-Lauragais s'est réuni pour son assemblée générale, au cours de laquelle nous avons dressé un bilan des festivités passées. Une grande majorité des participants ont apprécié la délocalisation de la fête, et nous avons également évoqué l'idée de renouveler le réveillon du Nouvel An. Cette année, nous vous proposons une expérience unique : un réveillon sous un chapiteau de cirque.

Une soirée féerique et exceptionnelle

Préparez-vous à vivre une expérience inédite le 31 décembre 2025. Nous vous accueillons sous un grand chapiteau chauffé de plus de 300 m² pour franchir ensemble le cap de la nouvelle année. Ce sera une soirée mémorable, alliant gastronomie raffinée, spectacles époustouflants et ambiance festive jusqu'au bout de la nuit.

L'apéritif et les numéros du Cirque La Cabriole

La soirée commencera par un apéritif, soigneusement préparé pour éveiller vos papilles : sushis, verrines, cuillères de Saint-Jacques et bien d'autres délices seront au rendez-vous. Pendant ce temps, le Cirque La Cabriole vous envoûtera avec des numéros spectaculaires : acrobaties aériennes, corde volante, trapèze... Vous serez émerveillés tout au long de la soirée !

Le menu du réveillon

Voici ce qui vous attend pour ce dîner de gala :

Entrée : Assiette terre et mer (Foie gras maison, huîtres, crevettes, salade et magret séché)

Trou normand

Plat principal : Caille farcie au four à bois accompagnée de ses légumes

Assortiment de fromages

Dessert :

À 4h du matin : Soupe à l'oignon pour réchauffer vos cœurs et finir la soirée en beauté.

Et cette année, pas besoin de penser à apporter vos couverts : tout est prévu pour vous !

La fête continue...

Après le repas, place à la danse ! DJ SM7LE prendra le relais et fera vibrer la piste jusqu'au petit matin. Un photobooth sera également mis à votre disposition pour immortaliser vos meilleurs souvenirs de cette soirée magique.

Tarifs et réservations

Le prix de la soirée est de 85 € par adulte et 50 € par enfant (de 5 à 12 ans). Ce tarif comprend l'intégralité du programme et les boissons à volonté tout au long de la soirée.

Attention, les places sont limitées ! Ne tardez pas à réserver votre place en appelant le 06 49 57 87 16. Les inscriptions sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas à partager l'info avec vos proches !

Rendez-vous sous le chapiteau

Le 31 décembre 2025, à partir de 19h, nous vous attendons sous le grand chapiteau installé sur le parking de la piscine municipale de Verdun-en-Lauragais. Venez sur votre 31 et partagez un moment exceptionnel avec nous et notre équipe de bénévoles, pour un Nouvel An rempli de joie et de bonne humeur.

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre notre équipe de bénévoles ! Nous avons constamment besoin de nouvelles forces vives et de bonnes idées pour faire de ces événements des réussites. Si vous souhaitez participer à l'organisation ou simplement apporter votre aide, nous serons ravis de vous accueillir.



LE CIRQUE DU NOUVEL AN VERDUN EN LAURAGAIS

Soirée animée
par DJ SM7LE

Le comité des fêtes vous propose une formule comprenant le dîner-spectacle (corde volante, trapèze, acrobaties aériennes et bien d'autres, par le cirque la cabriole) sous chapiteau de cirque chauffé ainsi que les boissons à volonté et les animations (dj et photobooth).

31 DEC - 19h

Parking piscine

**FORMULE TOUT
COMPRIS**

85€ / ADULTE
50€ / ENFANT (5-12 ANS)

PLACES LIMITEES !

Paiement par chèque, espèces
ou en ligne



Réservations au 06.49.57.87.16

jusqu'au 10/12

Menu

Apéritif et
mises en bouche

Entrée :

Assiette entre terre et mer
(Foie gras maison, huîtres, crevettes
, salade et son magret séché)

Trou normand

Plat principal :

Caille farcie au four à bois avec ses
légumes

Assortiment de fromages

Dessert :

Bûche fruitée

Vins rouges et blancs locaux

Blanquette

Digestifs

4h : soupe à l'oignon



La Truite Verdunoise.



La pêche des plus jeunes
début juillet

Depuis les dernières informations parues sur Info Verdun, la Truite Verdunoise, si elle a moins permis de « taquiner » la truite dans nos 2 ruisseaux du Tenten et de l'Aiguebelle, n'est pas restée pour autant inactive. Le 5 juillet l'association a organisé un rassemblement des jeunes pêcheurs de la commune, au bord du Tenten. La plus part des jeunes avaient déjà bénéficié dans le cadre des activités réalisées à l'école, d'une intervention d'un agent de la fédération départementale de l'Aude. La grande famille des pêcheurs étaient réunis au bord du tenten, et les enfants ont pris un réel plaisir à pêcher. Les gardes de pêche bénévoles étaient présents et ont participé à la remise des prix

aux jeunes. Le verre de l'amitié et le copieux déjeuner qui suivirent pour l'ensemble des participants ont favorisé l'ambiance et les échanges. Le 21 octobre, 4 jeunes accompagnés de 15 adultes ont également participé au nettoyage du ruisseau du Tenten, et à l'amélioration de l'habitat piscicole. Tout ce beau monde c'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes pour un succulent repas. Une année 2025 riche en activités pour le plaisir des pêcheurs, dont 46 sont adhérents à l'association locale. En cette fin d'année, la tranquillité dans nos ruisseaux va permettre la reproduction des espèces, dont la truite fario en particulier. Ces activités, avec l'appui de l'APPMA de Saissac, sont favorisées grâce aux nombreux pêcheurs de l'association. Amis pêcheurs pour la prochaine saison de pêche, n'hésitez donc



les bénévoles du nettoyage du Tenten fin octobre

Régis Tardieu Président de la pêche Verdunoise.

Téléthon.

Avec cette fin d'année 2025 le téléthon a pris une grande place dans nos villages ruraux du Lauragais, et en particulier à Verdun, qui tous les ans depuis maintenant 25 ans, reste fidèle à l'opération du Téléthon. Le 4 octobre, Verdun a reçu les marcheurs partis de Labécède à l'aube pour rejoindre Villemagne en fin de journée. Mme le maire, Monique Vidal, et une partie du conseil municipal, leur ont offert une collation pour leur donner du courage afin d'assurer l'ultime étape sous la pluie. Encore cette année 2 de nos représentantes, Magali et Claudie Guiraud, ont réalisé l'ensemble des 8 étapes soit 40 km. Les Verdunois étaient très nombreux à la soupe à l'oignon à Villemagne, clôturant cette 1ère activité du Téléthon 2025. Le 19 octobre, Verdun organisait son traditionnel vide grenier. 25 exposants et l'organisation de buvette et de restauration, avec le soleil, ont permis de passer une belle journée même si la foule ne fut pas au rendez-vous. Grâce à la générosité des présents plus de 1500€ ont été récoltés. Une même générosité pour la belote (370€ récoltés), avec seulement 22 équipes ayant participé au concours du téléthon du 7 novembre, et une superbe grillade sous les coups de minuit. Les verdunois ont également participé massivement à l'opération vente de nems, et même à leur réalisation. 6020 nems ont été réalisés et vendus, un record une nouvelle fois établi pour nos 9 villages ruraux du Lauragais. Un grand merci aux Verdunois pour leur générosité, à Nadège Guiraud pour l'organisation du vide grenier, et enfin à la mairie dont la participation à certaines dépenses auront permis à notre commune de verser une somme voisinant les 2000€ de dons au bénéfice de l'AFM. Des dons sont encore possibles, contact : Claudie Guiraud 0670366444.



Réception de la marche et vide grenier



Belote
grillade et soupe à l'oignon à Villemagne.





Les Aînés verdunois

Les activités du premier semestre se sont terminées le 26 juin par les visites de Terra Vinea à Portel des Corbières et du musée Narbo Via. Cette journée, placée sous le soleil, a beaucoup plu aux quarante participants et a permis, entre autres, de découvrir le passé prestigieux de Narbonne à l'époque romaine.

La journée grillade prévue au hameau de Jean Raymond le 11 septembre a, hélas, été victimes du mauvais temps. C'est donc dans la salle « lo molin » au village que les quatre-vingt convives se sont retrouvés.

La soirée dansante du 17 octobre a réuni une soixantaine de personnes autour d'un buffet fort apprécié préparé par les membres de l'association. L'année se terminera par le traditionnel repas de Noël le jeudi 11 décembre. A cette occasion, aura lieu la « tombola du Père Noël » qui permettra de gagner des lots surprise.

L'association Les Aînés verdunois souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Et 2026 se profile à l'horizon avec de belles perspectives.



Association sportive et culturelle verdunoise.

L'assemblée générale de l'Association Sportive et Culturelle Verdunoise a eu lieu le 19 septembre dernier.

A ce jour, 31 personnes sont adhérentes à l'association.

Les activités menées au cours des mois passés ont été présentées : randonnées, échange de plants, retransmission de match de rugby, soirée chocolat, fête de la musique...

Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

Bilan financier :

<u>Dépenses</u>	831, 69 €
<u>Recettes :</u>	3423, 41 €
<u>Total :</u>	5832,81 €

L'association remercie la mairie pour sa subvention annuelle ainsi que l'association Culture et Patrimoine de Verdun qui a alloué un don de 1699,51 € suite à sa dissolution.

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité. Le montant de la cotisation d'adhésion est maintenu, pour cette année, à 3 euros.

Election du bureau :

Ont été élu à l'unanimité : Présidente : Magali Guiraud. Trésorière : Coralie Randy. Secrétaire : Florent Vialade

Bilan de l'exposition des artistes de Verdun : Le samedi 11 et le dimanche 12 octobre a eu lieu une exposition des artistes de Verdun, actuels et passés, à la salle des fêtes du village vacances. Il s'agissait de faire connaître et de mettre en valeur les talents des verdunois, petits et grands. La mise en place a été faite le vendredi afin de permettre aux élèves de l'école Des Racines et des Ailes de notre commune d'afficher leurs œuvres et de pouvoir visiter en avant-première l'exposition. De 10h à 18h, le samedi et le dimanche, près de 200 personnes sont venues découvrir cette première manifestation artistique : sculptures, peintures, dessins, artisanat, vidéos... Bref, une grande variété de pratiques a ravi les visiteurs qui ont également pu s'initier au dessin, au filage et à la mosaïque. Une œuvre collective a d'ailleurs été conçue durant ce week-end pour signaler la salle des fêtes du village vacances. Cette exposition a été aussi l'occasion pour de nombreux artistes de faire connaissance et d'échanger sur leurs pratiques. L'association remercie la mairie pour son soutien logistique et financier.

Une réunion est prévue le vendredi 12 décembre prochain à 18h30 dans la salle des fêtes du village (en bas), afin de faire le bilan et d'envisager les suites si les artistes le souhaitent.

Projet à venir :

Randonnée dans les environs de Verdun (effectué le samedi 15 novembre).

1^{er} février 2026 : Crêpes, contes, jeux de société.

Samedi 14 mars : Soirée Irlandaise avec repas et musique avec le groupe « Laurac du Connemara », éventuellement randonnée autour des moulins de Verdun le matin.

12 avril : randonnée autour de Villasavary.

26 avril : échange de plants.

30 mai : randonnée à la journée à Dourgne.

13 juin : randonnée.

20 juin : fête de la musique.

D'autres projets peuvent venir grossir le programme prédefini et l'association se réserve le droit de modifier le contenu ou les dates des événements en fonction de la météo.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et à venir nous aider à les réaliser !



Une pépinière pas comme les autres s'installe au hameau de Jean Raymond.

C'est dans le hameau de Jean Raymond que Vincent Delonca a décidé de donner vie à son projet de pépinière. Passionné depuis toujours par la nature et le travail en extérieur, il a naturellement choisi de se tourner vers ce métier, qu'il considère comme une évidence.

Avant de se lancer il a perfectionné ses techniques de greffe lors de plusieurs stages chez des pépiniéristes expérimentés. Aujourd'hui, un ancien champ s'est transformé sous ses mains en une petite forêt où s'épanouit une grande variété d'arbres fruitiers. Son objectif est clair : proposer des espèces à la fois résistantes et adaptées au climat ainsi qu'au sol local.

Si sa pépinière propose les classiques pommiers, poiriers ou cerisiers, c'est une autre catégorie d'arbres qui occupe la plus grande partie du catalogue de Vincent : les fruitiers à coque, comme le suggère le nom de son entreprise. Leur avantage : des arbres à la fois majestueux et utiles, car leurs fruits peuvent être conservés longtemps et dégustés tout au long de l'année.

Bien que les noisetiers, noyers et châtaigniers occupent une place de choix dans sa sélection, le pépiniériste propose aussi des espèces plus inattendues, comme le pacanier, encore rare sous nos latitudes. Bien que les noix de pécan soient familières à beaucoup, peu savent que l'arbre qui les produit peut parfaitement s'adapter à notre environnement et fructifier ici.

Vincent Delonca espère populariser cet arbre impressionnant, capable d'atteindre 40 mètres de hauteur et de vivre plusieurs centaines d'années. Pour lui, planter un arbre, c'est faire un geste pour les générations futures. Une vision à long terme qui s'enracine parfaitement dans cette nouvelle pépinière, promesse de diversité et de durabilité.

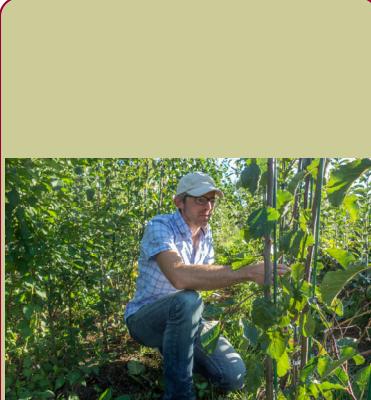


Noix de pécan
Fruit du pacanier

<https://milleetunenoix.fr/blog/>

contact@milleetunenoix.fr

0685162126



Instantané d'histoire

1794 : Guillaume Guitard maire de Verdun

20 Prairial an II. Aujourd'hui, à Paris et dans les grandes cités de Province, on célèbre la fête de l'Étre suprême imaginée par Robespierre et orchestrée par le peintre Jacques-Louis David. Pendant que la nation applaudi aux spectacles et aux feux d'artifice visant à promouvoir le culte de la Vertu civique, la Convention nationale adopte la loi de Prairial dont l'objectif est de renforcer la Terreur.

A Verdun, Guillaume Guitard apprend qu'il est nommé maire par les instances départementales. A l'ouverture du courrier, il se remémore son arrivée au village voilà à peine quelques années. C'était un soir d'été après une chevauchée harassante depuis Lavaur. Cela n'avait rien d'une promenade de santé. A l'époque il s'agissait tout simplement de préserver sa vie. Quoi de mieux que de se cacher dans sa parenté éloignée, aussi bien éloignée dans les branches de son arbre généalogique que des foyers robespierristes, quelque part au bout du monde.

Guillaume Poitevin l'avait alors reçu avec mains égards allant jusqu'à lui céder sa propre chambre. Il se souvient des regards surpris des villageois à son passage et des chuchotements qui allèrent bon train les jours qui suivirent. Tous s'interrogeaient non pas sur son identité mais sur sa personne.

Qui était-il ?

A cette pensée un sourire lui vient aux lèvres. Il s'amuse encore de cette interrogation et du trouble qu'elle suscite. Les Verdunois n'ont toujours pas percé le secret. L'autre jour, en préparant sa monture dans la pénombre de l'écurie, il a surpris une conversation entre deux citoyennes du village. Il semble que ces dames lui prêtent un ascendance prestigieuse. Selon elles, il est ni plus ni moins qu'un bâtard de Louis XV ! Après tout, ses domestiques lui servent du « Monseigneur Guitard » et Poytevin de Saint-André lui-même est fort cérémonieux en sa présence. Il paraît que, même chez lui, pour s'asseoir il attend d'y être invité par le sieur Guitard. C'est vous dire !

Au débit de boisson, c'est une autre histoire qui se raconte à son sujet. Moins fantaisiste. Le citoyen Guitard serait tout simplement le petit-fils de Daniel de Poytevin de Saint-André, allié au baron de Ferrals, qui traqué par la Révolution est revenu sur les terres familiales afin de s'y cacher. Les spéculations s'accumulent d'année en année. Qui plus est, la fidélité de sa servante accentue l'énigme. Miounnette, pourtant verdunoise, demeure muette comme une tombe malgré les tentatives de séductions en tout genre.

La seule chose que les habitants tiennent pour certaine, c'est que le citoyen Guitard a une fortune personnelle. Après avoir acheté et fait réparer deux anciennes maison au cœur du village en face l'église, pour s'y installer, il s'est également porté acquéreur de « la grande terre d'Arcis et des métairies de Rhodes, d'Aygues-Nègure et des Trébols ».

Nommé trois fois maire de Verdun (1794-1796, 1804-1807, 1810-1813), l'identité du sieur Guillaume Guitard demeure encore aujourd'hui un véritable mystère ...

Note : Merci à Mme Catherine Bégeault pour le document sur lequel s'appuie cet article.

Zélie Navarro-Andraud

